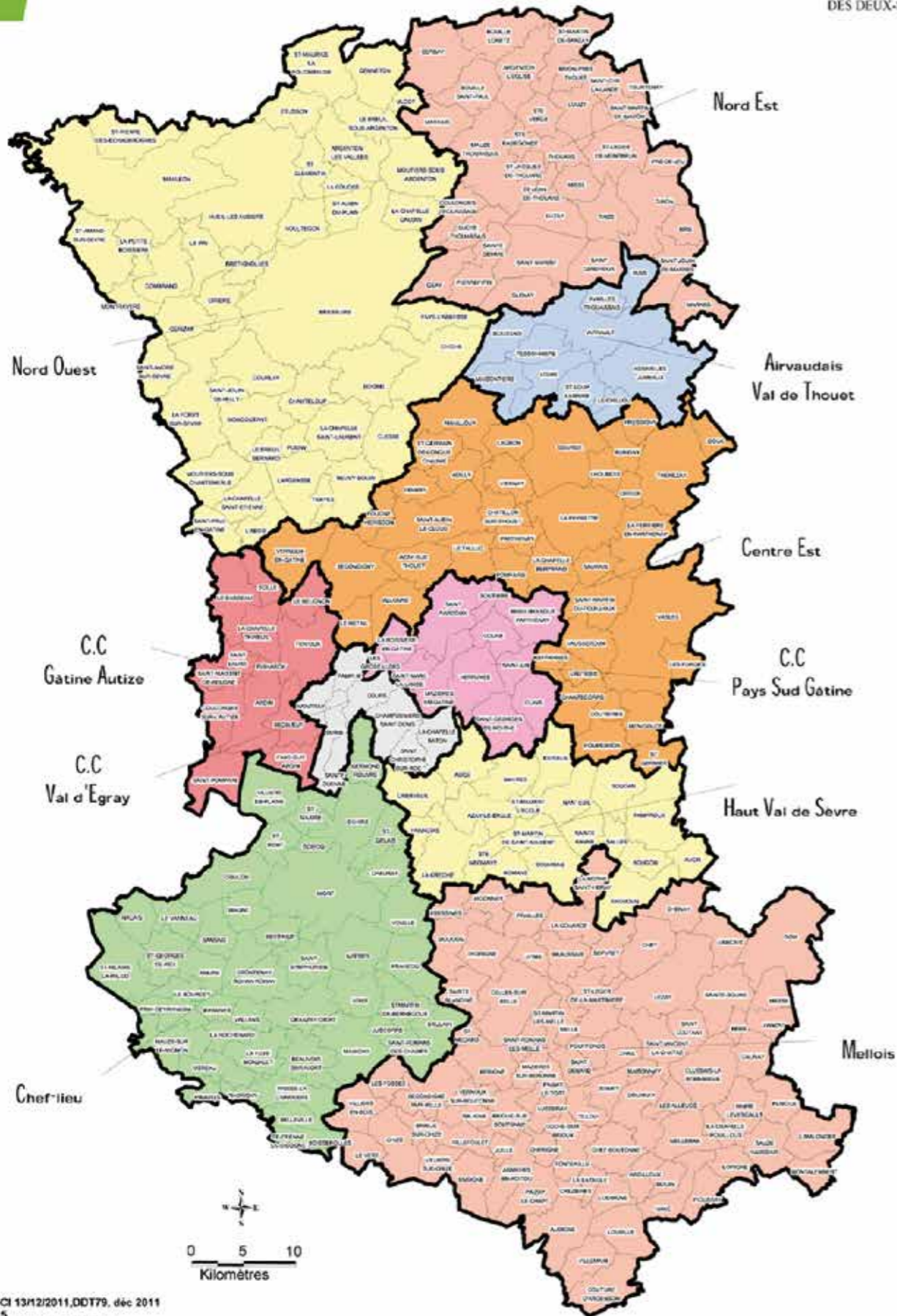




# Saint Martin de Bernegoue



## LE MOT DU MAIRE

Il peut, certes, paraître paradoxal, en cette période de difficultés et d'incertitudes, d'adresser des vœux de bonne santé, de bonheur et de réussite et pourtant c'est sans doute, au-delà de la tradition, une bonne manière de manifester notre volonté de faire bouger les choses et de se mobiliser pour un avenir collectif meilleur, garant de bonheur individuel.

Je tiens d'autant plus à vous souhaiter une excellente année 2012 que sa précédente fut particulièrement difficile, marquée par une crise économique et sociale virulente où tous les indicateurs de la croissance sont passés au rouge avec des conséquences immédiates : augmentation massive du chômage, diminution du pouvoir d'achat, autrement dit un contexte rendant la vie quotidienne difficile ou inquiétante pour chacun de nos concitoyens et personne dans cette salle ne peut me dire qu'il ne connaît pas dans sa famille ou dans ces voisins des gens dans une situation difficile.

A ces éléments de morosité, s'ajoutent des incertitudes sur l'avenir de notre organisation territoriale. Alors que la réforme et le bouleversement de la fiscalité des collectivités territoriales, voulus par le gouvernement, transfèrent une partie de l'impôt des entreprises sur les ménages, notre responsabilité en tant qu'élus est que cette fiscalité ne pénalise pas les ménages tout en garantissant nos actions et nos missions de service public.

Au-delà de l'année écoulée, notre enthousiasme reste intact pour affronter les grands défis auxquels notre commune se trouve confrontée.

Quels sont les faits marquants de 2011 ?

En premier lieu, faute de trésorerie, le conseil municipal a décidé de repenser l'atelier communal. En effet il n'aurait pas été raisonnable de continuer cette étude pour un bâtiment en dur, avec un coût de revient de 180 000€ (sans les faux frais). Nous allons donc nous orienter vers une construction de type industriel qui devrait être nettement moins chère.

Nous allons continuer bien évidemment ce qui a été entrepris :

- L'aménagement du cimetière et si nous pouvons, nous terminerons avec les allées et les abords de l'église.
  - La restructuration foncière, qui est toujours d'actualité mais qui n'avance pas beaucoup (la Chambre d'Agriculture n'a toujours pas désigné ses délégués).
- Ce ne sont évidemment pas les projets qui manquent mais l'argent pour les mener à bien.

Dans d'autres domaines :

- Je ne voudrais pas oublier le personnel et saluer l'arrivée d'Angélique Boisselet en remplacement de Mme Piet.
- Au 1<sup>er</sup> janvier nous allons avoir les reversements de dotation de l'état sur la base du recensement précédent soit 793 habitants. Ne sont pas comptés les nouveaux arrivants et entre autres ceux des 2 lotissements à qui je souhaite la « Bienvenue à Saint-Martin de Bernegoue ».

Je vous adresse, à tous, petits et grands, anciens et nouveaux bernegouéens mes meilleurs vœux de bonheur et de santé pour cette année 2012. Qu'elle soit pleine de joies, de réussites et de chaleur pour vous et vos proches, et aussi pour notre commune.

Jean-Martial FREDON

Extrait du discours prononcé lors de la cérémonie des vœux du 07 Janvier 2012.

Il s'agit de répondre à l'extrême morcellement des communes françaises. La question n'est pas nouvelle : en 1789 déjà, les révolutionnaires avaient vivement débattu de la réforme du découpage territorial du royaume, dont celui des communes. L'Assemblée nationale constituante avait finalement choisi de maintenir les délimitations des 44 000 villes et communautés villageoises, pour constituer les «municipalités» (rebaptisées «communes» en 1793). On compte aujourd'hui près de 36 800 communes en France, dont une proportion importante de petites communes : environ 1 sur 4 compte moins de 200 habitants, et 1 sur 2 moins de 400. L'échec de l'intégration des petites communes par la loi du 16 juillet 1971 a rappelé l'attachement des Français à cet échelon local, qui permet notamment une pratique démocratique au plus près du terrain. Cependant, ce morcellement considérable du paysage municipal pose problème, les petites communes manquant de moyens pour assumer seules des compétences de plus en plus coûteuses et nombreuses. C'est pourquoi le développement de l'intercommunalité, par laquelle les communes mettent leurs moyens en commun, afin d'assurer un fonctionnement optimal des services publics locaux (comme le ramassage des ordures ménagères par exemple), a pris une importance considérable.

Communauté de communes, communauté d'agglomération sont des E.P.C.I. mais qu'est-ce qu'un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) ? Quand des communes décident de se regrouper pour assurer ensemble certaines missions, comme par exemple le ramassage des ordures ménagères, l'assainissement, les transports urbains, ou mener de véritables projets de développement, d'aménagement ou d'urbanisme, elles constituent des établissements publics : ce sont les EPCI, Les EPCI sont créés par un arrêté préfectoral, au terme d'une procédure initiée par un ou plusieurs conseils municipaux ou par le préfet, après accord des conseils municipaux concernés. Les statuts des EPCI doivent notamment mentionner la liste des communes membres, le siège de l'établissement, le cas échéant la durée pour laquelle il est constitué, les modalités de répartition des sièges, le nombre de sièges attribués à chaque commune membre, l'institution éventuelle de suppléants, les compétences transférées à l'établissement. Ces mentions minimales devant figurer dans les statuts ont été posées par la loi du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales. L'action des EPCI est régie par les principes de spécialité et d'exclusivité : ils n'exercent que les compétences que leur ont déléguées les communes membres, dont elles se trouvent dès lors elles-mêmes dessaisies.

Il existe plusieurs types d'établissements publics intercommunaux : syndicats de communes, syndicats mixtes, communautés urbaines, communautés de communes, communautés d'agglomération, syndicats d'agglomération nouvelle. On les distingue suivant leur degré d'intégration : «avec» ou «sans fiscalité propre».

L'intercommunalité répond à plusieurs objectifs. C'est un remède à l'émiettement communal et un instrument de l'organisation rationnelle des territoires. En effet, le département, compte 305 communes et 24 communautés de communes. Seules 4 communes ne sont membres d'aucune communauté Cette richesse démocratique, fruit de l'histoire, a été sauvegardée car les élus locaux et les citoyens sont très attachés à l'identité communale. En l'absence de refonte de la carte territoriale, l'intercommunalité rassemble des moyens dispersés et structure des initiatives locales. L'intercommunalité favorise aussi le développement économique local et la relance de la politique d'aménagement du territoire. Au niveau national, il s'agit, avec le consentement des communes, de mettre en place un maillage du territoire qui permette de répondre aux défis qui se posent au pays en matière d'aménagement du territoire, qu'il s'agisse des problèmes liés au développement urbain ou à la dévitalisation des espaces ruraux.

C'est une réponse pragmatique aux problèmes de gestion que rencontre l'ensemble des élus municipaux, et un outil de l'aménagement du territoire. On ne peut plus opposer monde rural et monde urbain. Il y a la terre d'attachement et la terre de raison qui imposent de se regrouper pour offrir plus de services aux citoyens. On n'est pas obligé de devenir une ville-dortoir dans une intercommunalité.

Depuis 1992 Saint Martin fait partie de la Communauté de Communes Plaine de Courance. Cette Communauté a pris de nombreuses compétences, qui ne sont plus exercées par les communes membres, ce que la plupart d'entre elles n'auraient pas pu faire tant financièrement que pratiquement.

- Liste non exhaustive des compétences transférées :
- Activités économiques (zones artisanales et industrielles)
  - Assainissement collectif et individuel
  - Collecte et traitement des déchets
  - Action sociale
  - Défense incendie
  - Activités scolaires (Informatisation, aides aux maternelles), périscolaires (Centres de loisirs)
  - Etc...

Ce transfert n'est pas gratuit... son coût est calculé selon la formule suivante : «Montant de la taxe professionnelle versée à la communauté de communes moins le montant des charges transférées»

Selon que le résultat de la soustraction soit positif ou négatif, certaines communes reçoivent la différence et d'autres la payent ... ce qui nous donne le tableau suivant :

	2008	2009	2010	2011	2012
<b>Communes recevant de la Communauté</b>					
Beauvoir	72 142,00 €	71 093,33 €	74 372,40 €	71 984,63 €	68 373,07 €
Fors	24 630,00 €	24 457,19 €	27 909,14 €	26 244,36 €	22 862,70 €
Granzay-Gript	476 376,00 €	474 715,01 €	476 251,98 €	474 750,15 €	473 996,99 €
Marigny	11 091,00 €	10 949,43 €	11 276,22 €	10 890,47 €	10 347,63 €
Prahecq	685 305,00 €	603 651,03 €	605 714,49 €	602 253,75 €	601 141,96 €
Prisse	29 113,00 €	28 864,82 €	29 507,08 €	29 225,21 €	28 907,39 €
St Symphorien	78 866,00 €	77 177,35 €	80 508,64 €	77 803,47 €	76 111,06 €
Belleville	4 019,00 €	4 020,56 €	4 018,58 €	4 001,80 €	4 057,24 €
<b>Communes versant à la Communauté</b>					
Boisserolles	2 322,00	2 358,39	2 244,88 €	2 223,55 €	2 209,65 €
Brûlain	11 263,00	11 243,90	10 536,65 €	10 905,03 €	11 016,90 €
La Foye Monjault	15 863,00	15 385,45	14 292,18 €	15 333,65 €	14 769,41 €
Juscorps	3 346,00	2 967,24	3 246,30 €	3 014,55 €	3 144,73 €
St Etienne de la Cigogne	3 206,00	3 327,78	3 212,55 €	3 251,28 €	3 429,89 €
St Martin de Bernegoue	19 934,00	20 078,97	20 056,88 €	22 054,98 €	20 279,47 €
St Romans des Champs	3 501,00	3 580,28	3 463,31 €	3 553,94 €	3 689,86 €

Au terme de la loi du 16 décembre 2010 le nouveau schéma de cohérence territoriale devait décrire une carte au 31 décembre 2011, mettant en œuvre le regroupement des communautés, la dissolution de syndicats (Sivu, sivoms, etc)

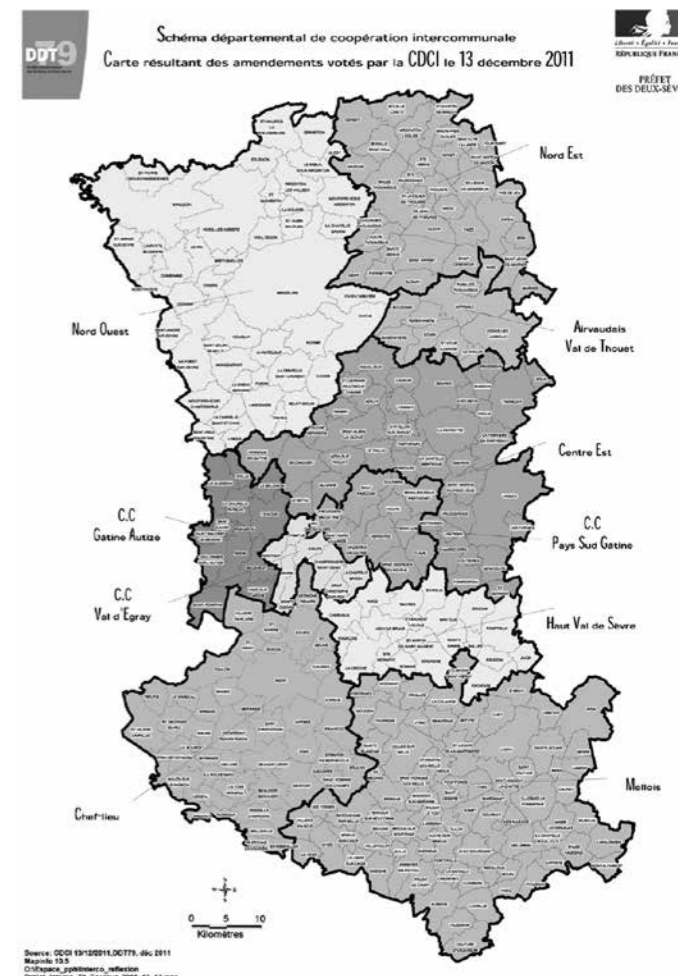
Dans sa séance du 3 mai 2011, Madame la Préfète a soumis à l'approbation de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI) le rapprochement de la CAN (communauté d'agglomération de Niort) et la CCPC (communauté Paine de Courance) et toutes les communes ont dû se prononcer.

La population d'actifs de Saint Martin, travaille dans le bassin d'emploi Niortais à plus de 82% (statistiques INSEE).

Le conseil municipal de Saint Martin dans sa séance du 1er juillet 2011 a approuvé cette présentation.

Au niveau de la CCPC seuls Fors et Saint Martin y ont souscrit, Brûlain a eu un partage des voix, les autres communes membres l'ont rejetée.

Les membres de la CDCI en séance le 13 décembre ont validé la carte ci-jointe (voir aussi la carte en page 2), y compris le Président de la CCPC.



## Etat des travaux et acquisitions en 2011

### VOIRIE

- Pose d'un compteur d'eau au lieu dit Pré Prioux
- Curage de fossé et débarnage du Chemin Vert
- Reprise de l'accotement rue de Beynac
- Réfection des regards d'écoulement à Bourgeon et à la Figère
- Création d'une évacuation d'eaux pluviales à Bernegoue
- Réfection du fossé et du pont communal entre le lieu dit les Coteaux Est et le Petit Pamplion.
- Reprises partielles du goudron sur les voies communales. « point à temps »



### ECOLE

- Achat d'un meuble informatique
  - Remplacement du photocopieur
  - Pose de buts de handball dans la cour
  - Réalisation de peintures au sol pour jeux dans la cour
  - Réparation de la fontaine dans les sanitaires de la maternelle
  - Divers travaux d'entretien courant (vitres, stores ....)
- En prévision : pose de panneaux décoratifs sur les murs du restaurant scolaire*



### MAIRIE

- Travaux de zinguerie en cours

### SALLE DU FOYER RURAL

- Installation de trois ventilateurs et d'un dispositif d'arrêt automatique du chauffage.

### EGLISE

- Remplacement des vitrages (en cours)
- Réfection de la couverture de l'église et de la sacristie.

### LA FIGERE

*En prévision : déplacement des projecteurs pour renforcer l'éclairage du terrain de pétanque et l'étendre à la plate-forme multisports.*

### MATERIEL COMMUNAL

- Achat du véhicule DACIA et projet d'achat d'une remorque
- Grosses réparations sur le tracteur
- Remplacement de 12 grandes tables en bois
- Rénovation du stock de stands

### IMMOBILIER

- Rachat d'un terrain dans le lotissement «Les Jardins de la Figère».
- Ce terrain est actuellement proposé à la vente au prix de 49€ le M2 .

#### INFO SECHERESSE

Suite à la demande de plusieurs habitants dont les maisons ont été sinistrées par la sécheresse de l'été 2011, la mairie vient de déposer à la Préfecture une demande de reconnaissance de l'état de Catastrophe Naturelle.

### AMENAGEMENT DU CIMETIERE

La création du site cinéraire adoptée en séance du Conseil Municipal du 14 Avril 2011 est en voie d'achèvement.

Ce lieu est implanté à la place de la croix Hosannière (qui sera ultérieurement rénovée et installée près de l'église) et des 6 tombes situées à proximité.

Il comprend :

- Un îlot de 7 cav'urnes qui seront concédées aux particuliers pour l'inhumation des urnes.
- Une aire centrale destinée à la dispersion des cendres comportant une stèle portant l'inscription « Jardin du Souvenir ».

L'espace aménagé, qui pourrait recevoir 1 ou 2 îlots supplémentaires selon les besoins futurs, va être engazonné et planté de végétaux à fleurs et de cyprès.



#### Prix des concessions par m2 dans le cimetière communal :

- Concession temporaire de 15 ans : 30€
- Concession trentenaire : 50€
- Concession cinquantenaire : 70€

#### Prix des concessions par case dans le colombarium :

- Concession de 15 ans : 80€
- Concession de 30 ans : 140€
- Concession de 50 ans : 180€

#### Prix des concessions par cav'urne dans le jardin des souvenirs :

- Concession de 15 ans : 100€
- Concession de 30 ans : 220€
- Concession de 50 ans : 300€



## Quel avenir pour notre château d'eau ?

C'est le 8 Avril 1934, sous la présidence de Just SOURISSEAU, Maire, que le Conseil Municipal après avoir pris l'avis de l'Ingénieur des travaux Publics de l'Etat et considérant « la nécessité depuis longtemps constatée » de réaliser de tels travaux décide de lancer une étude sur le projet d'adduction d'eau potable.

La première dépense concerne le paiement des frais de déplacement du géologue chargé de trouver le meilleur emplacement du puits d'alimentation en eau.

Les travaux commencent en 1936 par le creusement d'un puits au lieu-dit « Terré ». La commune fait réaliser pour un budget de 380 000 francs (dont 160 000 francs de subvention du Ministère de l'Agriculture) un réservoir, les tranchées et les canalisations pour 65 branchements ainsi que tout le système de pompes.

La réception des travaux a lieu en décembre 1937.

Le tarif annuel pour un abonnement est de 100 Francs et comprend 50 Francs de locations de compteur et canalisation et 50 Francs pour un forfait de 15 mètres cube. Le mètre cube supplémentaire est facturé 2,50 Francs. Ce service communal a fonctionné jusqu'en 1973.

En raison du manque d'eau de l'unique puits communal et des travaux importants à réaliser sur le réseau et sur la station de pompage, la commune a confié en 1974 la gestion du service d'eau au Syndicat des Eaux de la Vallée du Lambon.

Aujourd'hui, la station de pompage n'est plus en service, le château d'eau vieillissant, le Syndicat des Eaux étudie actuellement des solutions de remplacement pour l'alimentation en eau dans notre commune et pour résoudre les problèmes d'insuffisance de pression parfois constatée par certains habitants.



## Le CLIC du Bassin de Vie Niortais

Accueil - Information - Orientation - Ecoute

Le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique) du Bassin de Vie Niortais est un lieu unique d'accueil et d'informations pour les retraités, les personnes âgées, leurs familles résidant sur le territoire et les professionnels qui les entourent.

Le CLIC à pour missions de :

- vous proposer un lieu d'écoute et de conseil personnalisé
- vous informer sur les services et les structures existant sur le territoire
- vous orienter vers la solution la plus adaptée à votre situation
- initier et soutenir des actions collectives pour répondre à vos besoins en partenariat avec les acteurs locaux (ateliers équilibre, soutien aux aidants familiaux, réseau de bénévoles à domicile...).

Le CLIC vous informe sur les services et les aides financières existant et permettant un maintien à domicile (portage de repas, téléassistance, aide ménagère, aide aux actes essentiels de la vie quotidiennes, aides financières,...) De même, le CLIC vous informe sur les structures d'hébergement pour les personnes âgées et sur les aides financières pouvant être sollicitées.

Le CLIC développe des actions de prévention et de sensibilisation au vieillissement : Par exemple, en 2010, le CLIC et la MSA ont développé ensemble un atelier de prévention des chutes sur la Commune de Saint Martin de Bernegoue. Il s'agissait de proposer 10 ateliers animés par un kinésithérapeute.

De même en 2010, le CLIC et la MSA, ont étendu sur le canton de Prahecq, le réseau de bénévoles visiteurs de personnes âgées à domicile, Bavard'âge. Ce réseau était déjà présent sur le canton de Beauvoir sur Niort. De plus, pour la fin de l'année 2012, le CLIC prévoit de venir faire une action de prévention sur la Communauté de Communes de la Plaine de Courance.

Depuis le 1er janvier 2011, le CLIC dispose d'un site internet vous permettant d'accéder à des informations sur le soutien à domicile, l'entrée en établissement, la vie quotidienne... : [www.clic-bassindevieniortais.jimdo.com](http://www.clic-bassindevieniortais.jimdo.com) Pour toute demande, vous pouvez nous contacter par téléphone au 05 49 06 78 85 ou en nous rencontrant dans nos locaux au 74, rue Alsace Lorraine à Niort. Le CLIC est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 16h30 (en dehors de ces horaires, possibilité de rendez-vous).

Notre territoire d'intervention :



## Compte-rendu de Conseil Municipal

Le conseil municipal se réunit 1 vendredi par mois, à 20 heures 30. Les réunions durent en moyenne 3 heures, chaque sujet étant très librement et parfois longuement débattu. Le conseil est amené à se prononcer dans les domaines les plus variés : toutes les grandes questions mais aussi parfois les petits problèmes qui touchent, de près ou de loin, la vie de la commune et de ses habitants.

Nous reproduisons ci-après le compte-rendu intégral de l'une des séances de l'année écoulée.

Rappelons que les réunions de conseil municipal sont publiques. Chaque habitant peut y assister librement.

Le 14 octobre 2011 à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de Saint Martin de Bernegoue s'est réuni au lieu habituel de ses séances sur la convocation qui lui a été adressée par M. Jean-Martial FREDON, Maire, le 10 octobre 2011.

Nombre de membres du Conseil Municipal :

En exercice : 14

Présents : 11

Votants : 14

Etaient présents : MM. Francis BEAUMONT, Evelyne BERTHOUDIN, Dominique BRENIER, David CHIRON, Jean-Martial FREDON, Emmanuel LAIDET, Philippe LAIDET, Jean-François MOTARD, Norbert PRINTEMPS, Annie RIVAULT, Marie-José ROUILLON.

Absents excusés : Mmes Peggy MAINARD-BRARD,

Véronique RIPOTON et M. Lionel PROUST.

Monsieur le Maire donne lecture des pouvoirs qu'il a reçus :

M. Lionel PROUST a donné pouvoir à M. Francis BEAUMONT.

Mme Peggy MAINARD-BRARD a donné pouvoir à M. Jean-François MOTARD.

Mme Véronique RIPOTON a donné pouvoir à M. Philippe LAIDET.

M. Jean-François MOTARD est nommé secrétaire de séance.

### Ordre du jour :

- Instauration de la taxe d'aménagement sur les constructions.
- Personnel communal.
- Questions diverses.

Le procès verbal du 16 septembre est approuvé.

### 1110-01 Instauration de la Taxe d'Aménagement Communale.

Monsieur le Maire rappelle que :

- Par délibération en date du 9 février 1996, le Conseil Municipal a créé la Taxe Locale d'Équipement à compter du 1er mars 1996, son taux étant fixé à 2%,

Monsieur le Maire expose que l'article 28 de la loi 2010-1658 de la loi de finances rectificative pour 2010 réforme la taxe locale d'équipement et les taxes qui lui sont adossées ainsi que certaines participations d'urbanisme. La Taxe d'Aménagement se substituera à ces diverses taxes et sera applicable à compter du 1er mars 2012 sur les demandes d'autorisations et de déclarations d'urbanisme. Elle est aussi destinée à remplacer, à compter

du 1er janvier 2015, les participations telles que, notamment, la participation pour voirie et réseaux (PVR), la participation pour raccordement à l'égout (PRE), la participation pour non réalisation d'aires de stationnement (PNRAS).

La commune ayant un Plan d'Occupation des Sols approuvé, la taxe d'aménagement s'applique de plein droit au taux de 1 %. La commune peut toutefois fixer librement dans le cadre des articles L.331-14 et L.332-15 un autre taux.

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, à l'unanimité, décide, Vu le Code de l'Urbanisme et notamment ses articles L.331-1 et suivants ; - d'instituer sur l'ensemble du territoire communal la taxe d'aménagement au taux de 3 %. La présente délibération est valable pour une durée d'un an reconductible de plein droit. Elle sera transmise au service de l'Etat chargé de l'urbanisme dans le département au plus tard le 1er jour du 2ème mois suivant son adoption.

### Personnel communal : recrutement.

Monsieur le Maire indique qu'après le départ à la retraite de Mme Liliane PIET, son poste est devenu vacant et qu'il convient aujourd'hui de lancer une procédure de recrutement d'un agent. L'emploi sur ce poste est assuré par Mme Angélique BOISSELET, recrutée par l'intermédiaire du service intérim du Centre de Gestion.

Le recrutement de l'agent stagiaire est prévu pour le 1er janvier 2012 après les publicités légales concernant la vacance du poste. Le Conseil Municipal donne son accord pour le lancement de la procédure de recrutement.

### Questions diverses.

- Remplacement du photocopieur de l'école. Monsieur le Maire indique qu'il a rencontré le représentant de la société SORAM pour le remplacement du photocopieur de l'école. Après négociation, le modèle KONICA MINOLTA BH 223 (Noir et Blanc, avec Scanner Couleur et Connexion) peut être acquis au prix de 2 783 € HT au lieu de 3 283,50 € ou loué pour 62 € HT au lieu de 78,35 € pendant 60 mois. Il rappelle

que ce modèle est garanti pièces et main d'œuvre pendant 5 ans ou 600 000 photocopies. Il demande au conseil Municipal de se prononcer sur le mode d'acquisition à retenir. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de l'acquisition du photocopieur sous la forme d'une location mensuelle au tarif indiqué plus haut et charge le Maire de la signature du contrat de location.

- Transport scolaire.

Le bus du soir part un quart d'heure après la sortie des classes ce qui oblige le corps enseignant à assurer une surveillance au-delà des 10 minutes réglementaires.

- Projet d'aménagement de la cour de l'école. Le Maire présente le projet de peinture au sol à réaliser dans la cour de l'école (primaire et maternelle). Après examen, il est décidé de prendre en charge l'achat des peintures nécessaires à la réalisation des dessins. Le Sivom de Prahecq tracera les peintures blanches, le reste devant être réalisé par les parents d'élèves.

- Travaux communaux. Travaux du Sivom. Les travaux acceptés lors du dernier conseil municipal ont été réalisés, à savoir, le curage du fossé le long du chemin vert, la pose d'un écodrain et la réfection d'un regard d'écoulement à Bourgeon et la réfection d'un regard d'écoulement pluvial rue de la Figère.

- Travaux d'aménagement dans le cimetière. M. Francis BEAUMONT indique que l'entreprise BONNEAU reprendrait ses travaux le 7 novembre. Une information à destination de la population a été faite en ce sens dans le cimetière.

- Travaux de zinguerie. M. GUERIN ne pouvant assurer la réalisation des travaux de zinguerie sur le bâtiment de la mairie, coté place, avant la fin de l'année, une demande de devis a été faite auprès de l'entreprise Dal'Allu.

- Eclairage du terrain de la Figère. Monsieur le Maire indique que la tranchée à réaliser sur le terrain pour modifier l'éclairage pourrait être faite par une trancheuse à louer auprès de la société Kiloutou à un prix bien inférieur au devis du Sivom.

- Matériel du restaurant scolaire. Compte tenu de la quantité de préparations culinaires à refroidir pour la réalisation des repas au restaurant scolaire, il arrive que le réfrigérateur ait quelques difficultés à en abaisser rapidement la température. Afin d'alléger cette charge, un devis pour la fourniture d'un réfrigérateur supplémentaire sera demandé.

- Tracteur. La pièce remplacée il y a un an sur le tracteur (carter du relevage) est à nouveau cassée. Le tracteur a été remis à la Sarl MERIT de St Symphorien qui procédera au démontage de la pièce et à son remplacement.

- Aménagement foncier. Après renseignements pris auprès du Conseil Général, la Commission Communale d'Aménagement Foncier n'est pas complète. Cependant le cabinet chargé de l'étude d'aménagement a été désigné, il s'agit du Cabinet ATLAM de VENANSAULT en Vendée.

- Demande de modification du POS. M. Gérard CHANTREUX est propriétaire de deux parcelles situées au lieudit «Château Gaillard» cadastrées AD 312 et AD 146. Il demande dans son courrier du 29 septembre que ces terrains soient intégrés dans une zone constructible. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, ne souhaite pas inscrire la révision du P.O.S. à l'ordre du jour.

- Document d'objectifs du site Natura 2000 «Plaine de Niort Sud Est» (DOCOB). Ce document qui intéresse la commune a été approuvé et validé à l'issue de la réunion du 14 avril 2011. Les orientations de gestion et les mesures contenues dans le document d'objectifs ont pour but de conserver ou rétablir dans un état favorable à leur maintien à long terme les habitats naturels et les populations des espèces de faune sauvage. Ce document d'objectifs est tenu à la disposition du public et consultable en mairie.

- Réunion de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale. La prochaine réunion est prévue le 18 octobre. L'ordre du jour prévoit l'examen de deux amendements au projet de carte, un point sur les données budgétaires, financières et fiscales.

- Repas des aînés. Il reste fixé au 4 décembre. Le Conseil Municipal arrête le menu qui sera proposée à cette occasion.

- Cérémonie du 11 Novembre. Elle se déroulera à 11H30 devant le monument aux morts et sera suivie d'un apéritif dans la salle de l'ancienne cantine.

Conseil d'école. Il se déroulera le 17 novembre à Fors.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 H 30. Numéro d'ordre des délibérations prises 1110-01 Instauration de la taxe d'Aménagement Communale.

Tarifs applicables à partir du 1er Janvier 2011

Délibération du 17 décembre 2010

A l'exception des associations communales, toute mise à disposition d'un local ou d'un matériel est précédée : du paiement d'avance du prix de la location, de la signature d'une convention d'utilisation de locaux et de matériels, du dépôt d'un chèque de caution de 150 € pour la location des salles du Foyer Rural, de la buvette et des stands.

Location des salles du Foyer Rural Tarifs à la journée			
	Grande salle	Salles du RDC	L'ensemble
<b>Particulier de la commune</b>			
Vin d'honneur	42€	32€	63€
Repas	74€	63€	126€
<b>Particulier &amp; association hors commune</b>			
Vin d'honneur	95€	84€	158€
Repas	189€	168€	231€
<b>Commerçant</b>			
Vente au déballage	130€	-	-
<b>Organisateur de bal</b>			
Samedi	170€	50€	215€
Samedi et dimanche	260€	50€	305€

Du 15 octobre au 15 avril, le tarif de la location de la grande salle et/ou des salles du rez-de-chaussée est majoré de 15 €. La location ne deviendra définitive que 4 mois avant la date retenue.

Location de la buvette sur le terrain communal Tarifs à la journée		
	Buvette	Sonorisation
Particulier de la commune	40€	pas de location possible
Particulier hors commune	80€	
Association hors commune	80€	gratuit

Location d'un élément de stand démontable avec bâche			
	par élément	pour 2 stands	pour 4 stands
Particulier de la commune	35€	60€	110€
Association hors commune	35€	60€	110€

L'accord pour une location extérieure ne sera effectif que si aucune demande n'a été faite au plus tard 8 jours avant la date retenue.

Toutes les locations sont gratuites pour les associations de la commune

**En 2011 :**

**Nos félicitations :**

LAURENT Léa  
HAVARD Maëlys  
ETOURNAUD Jonah  
COUFLEAU Kelyan  
ROBERT Solan



**Nos vœux de bonheur :**

Emilie POUPARD et Romain DUMONTEL

**Nos condoléances :**

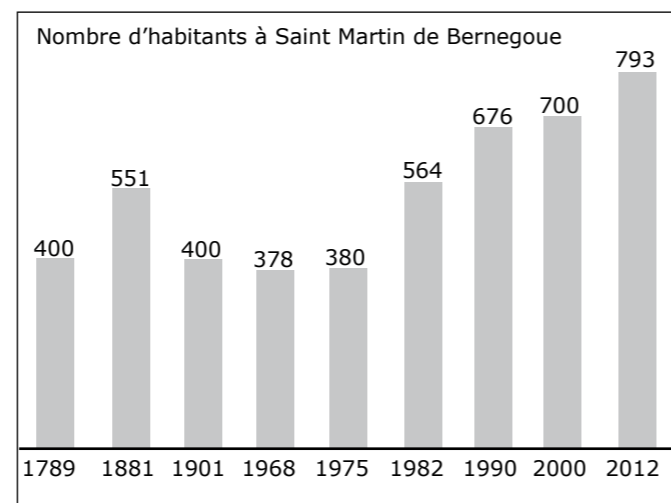
BOISSELET Guy

**Evolution de la population**

Estimée autour de 400 habitants en 1789, ce nombre était supérieur à 550 en 1881. Cependant en cette fin de 19ème siècle, la population diminua pour atteindre moins de 400 habitants en 1901. Malgré un accroissement sensible avant 1914 et 1939, les deux guerres mondiales ont eu un impact important sur le nombre des habitants de notre commune.

Celui-ci n'a fait que décroître jusqu'en 1968, pour atteindre 378 habitants.

A partir du recensement de 1975 où l'on compte 380 habitants, l'augmentation a été très forte passant de 564 habitants en 1982, puis 676 en 1990, près de 700 habitants en 2000 et enfin 793 en 2012.

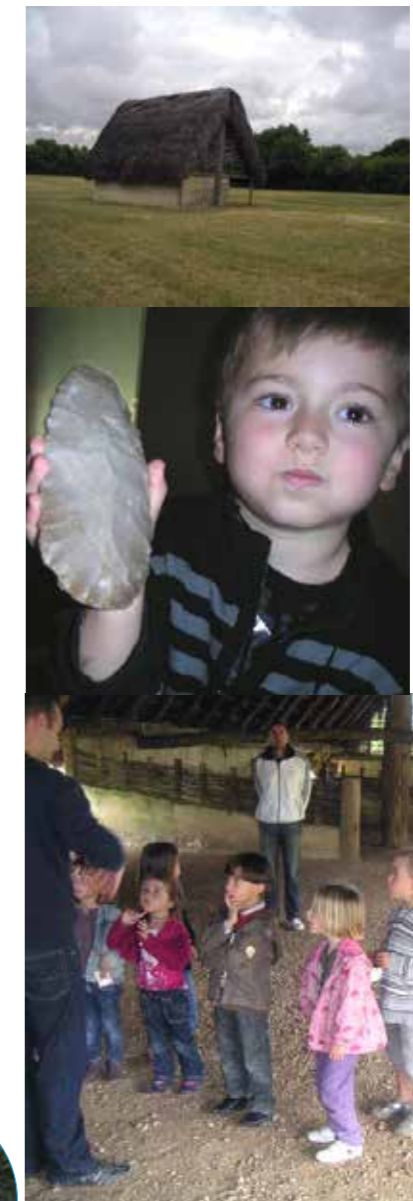


**L'année scolaire 2010/2011**

**La classe de Petite & Moyenne Section**



Les petits élèves ont fêté le carnaval et l'arrivée de la neige.



En fin d'année, ils ont découvert le Tumulus de Bougon.



## Les classes de GS/CP & CP/CE1



Quel plaisir pour les classes de GS/CP et de CP/CE1 de découvrir cette année le goût sous toutes ses formes.

Nous avons commencé par faire les vendanges dans les vignes de Monsieur SOURISSEAU à St Martin de Bernegou. Puis nous sommes allés à la rencontre des « artisans du goût » au marché des Halles de Niort.

C'est au cours de la « semaine du goût » que nous avons ensuite réalisé l'exposition « A TABLE » nos portraits suspendus sous le préau étaient inspirés d'Arcimboldo.

A Noël, nous n'avons pas manqué de faire un « goûter rouge » et gourmand.

Au cours de l'année, nous avons aussi eu une intervention sur l'hygiène alimentaire. Merci aux infirmières scolaires qui ont mis nos 5 sens en éveil.

Et c'est à la fête de l'école que nous nous sommes régalés avec la mise en scène d'un menu plutôt théâtral. Quel délice !



## Les classes de CM1 & CM2



Nous avons découvert l'alphabet de la langue des signes avec l'aide d'une intervenante.

Nous avons participé à un projet danse. Une danseuse professionnelle de La Rochelle est venue à l'école et nous a appris une chorégraphie que nous avons interprétée en public à Niort, au « Bal des pas perdus ».



Un concours « Photos prises dans mon école » a été organisé dans les Deux-Sèvres. Nous avons beaucoup travaillé et c'est notre école qui a remporté le premier prix avec « Vive la récré » !



Au cours d'un rallye piéton dans le centre-ville de Niort, nous avons rencontré le célèbre artiste SLIMANE qui nous a invités dans son atelier !



En fin d'année nous avons participé à une inoubliable chasse au trésor dans la forêt du refuge de Grasla, en Vendée.



Le 21 juin nous avons participé à une journée « sport et santé » avec des enfants de toute la région. Sur la base de plein air de Vivonne (près de Poitiers), nous avons fait du canoë, du kayak, du tir à l'arc, de l'escalade, de la danse africaine, de la natation, du VTT, essayé le handisport....





## A.C.C.A LA ST HUBERT

La chasse doit rester populaire et démocratique. Nous menons, nous chasseurs, depuis des années, des actions concrètes de terrain en faveur de la biodiversité. Notamment en multipliant le nombre d'agrains et de point d'eau pour notre petit gibier, mais il n'est pas rare de voir des lièvres venir se désaltérer. Bien sûr, il faut pour cela du temps et des volontaires. . . hélas le bénévolat s'épuise...

Aujourd'hui nous devons faire reconnaître toutes ces actions pour mieux nous faire connaître. Si chaque chasseur peut expliquer à dix non-chasseurs le rôle et l'utilité de la chasse pour la société, c'est la société toute entière qui changera son regard sur notre activité.

Cette année cynégétique qui s'achève a vu nos sociétaires légèrement augmenter, surtout deux nouveaux jeunes «NEMRODS » sont venus gonfler nos effectifs. Mais cette année a été très moyenne, pourtant nous avons eu un printemps bénéfique pour le petit gibier : plusieurs compagnies de perdreaux avaient été recensées, mais les prédateurs ne nous ont laissé que quelques miettes, à nous de limiter ces espèces par davantage de piégeages et de battues.

Pour une meilleure gestion de notre effectif de lièvres (chasse toujours très appréciée) nous avons effectué une palpation sur les premiers lièvres tués lors de la première quinzaine de chasse, cette palpation de la patte permet de connaître le pourcentage de la reproduction de cette espèce. Bilan très intéressant, sur 12 pattes palpables 5 étaient des jeunes de l'année.

Plus de haies pour le petit gibier. L'agrandissement des parcelles a provoqué de nombreux arrachages de haies et diminué d'autant les habitats de la petite faune. Des arrachages qui se poursuivent encore malheureusement, beaucoup n'étant pas encore conscients des bienfaits sur l'environnement. Imposer des essences locales pour des plantations le long des chemins serait un bien pour tous.

Nous vous attendons pour nos manifestations habituelles tout au long de l'année :

- concours de trut courant février
- pétanque 1er mai et 2 septembre
- repas champêtre début juillet

Daniel GOY



*Un service d'aide à domicile présent dans votre commune.*

L'association du canton de Prahecq est gérée par 19 bénévoles et emploie actuellement 40 salariées. Elle fait partie d'un réseau national reconnu par les Pouvoirs Publics et les différents organismes sociaux. Notre fédération départementale est un interlocuteur privilégié du Conseil Général dans le domaine de l'Aide à l'Autonomie des Personnes Agées.

C'est tout un éventail de services à des tarifs très étudiés et personnalisés qui sont offerts à ses adhérents pour les accompagner à maintenir un confort de vie à domicile, à savoir :

- la garde d'enfant,
- les tâches ménagères,
- l'aide aux repas,
- l'aide à la toilette,
- l'aide aux courses,
- la garde de jour ou de nuit,
- la téléassistance 24 heures sur 24,
- divers ...

L'association avec le soutien de la fédération s'est engagée dans une démarche qualité. Elle est agréée pour accepter les chèques emplois services. Tous les services proposés permettent de bénéficier du crédit ou de la réduction d'impôts.

Notre association est tout proche de chez vous. Quatre de nos salariées sont domiciliées sur la commune de Saint Martin de Bernegoue. Mme GROUSSARD Brigitte, notre responsable bénévole résidant sur la commune, est à l'écoute de vos besoins et fait le lien entre les personnes aidées et nos services administratifs.

Notre activité sur le territoire communal a augmenté de plus de 200 heures d'intervention au cours des deux dernières années pour atteindre 1170 heures en 2010.

Pour nous contacter directement :

En 2012, pour que nos bureaux soient plus accessibles, notre secrétariat sera transféré courant janvier à l'espace Georges Bizet, 80 rue Neuve, juste à coté de la Mairie d'Aiffres.

Tél : 05 49 05 98 02  
E-mail : admr.prahecq@fede79.admr.org  
Nos heures d'ouverture : 9H- 12H et 14H-17H du lundi au vendredi

## AFN

Les activités de la section AFN en 2011 :

Conseil d'administration au Restaurant du Lac à Secondigny le 11 avril 2011.

Cérémonie du 8 mai aux monuments aux morts de Saint Martin de Bernegoue avec dépôts de gerbes et discours lu par Monsieur le Maire et les enfants des écoles. Ils ont chanté «La Marseillaise» avec leur directrice et les institutrices.

Congrès départemental de l'Union fédérale le 17 juin à Frontenay Rohan Rohan.

Conseil d'Administration à Secondigny le 7 novembre.

Le 11 novembre, cérémonie aux monuments aux morts, dépôts de gerbes et discours lu par Monsieur le Maire avec les enfants des écoles qui ont chanté «La Marseillaise».



Le congrès aura lieu à Sainte Radegonde des Pommiers le samedi 26 mai 2012.

### Composition du bureau :

Président	Rémy ROBIN
Vice- Président	Roger MEUNIER
Secrétaire	Jacqueline ROBIN
Secrétaire adjoint	Pierre SOURISSEAU
Porte drapeau	Mohand IBALIDENE
Porte drapeau	Michel POIREAULT
Membre	Huguette FAUCHER
Membre	Bernard CHEVALLEREAU



L'Association des Parents d'Elèves organise des manifestations afin de récolter des fonds pour les écoles de Juscorps et Saint Martin de Bernegoue. Ces fonds sont versés tout au long de l'année scolaire aux enseignants afin de participer au financement des sorties extrascolaires.

Co-Présidence : Carmen GOBIN et Anne Do SAUVAGET

Trésorier : Stéphane BRARD

Secrétaire : Céline DUFAURET

Membres : Delphine PERONNE, Magali BADIN, Christelle PAIRAUD, et la participation des anciens membres.

Un grand merci à tous les bénévoles. Nous espérons que l'année prochaine, l' APE comptera plus de membres...



### Calendrier des Activités 2012

Samedi 28 Janvier  
Loto Salle du Foyer Rural de Saint Martin de Bernegoue

Samedi 24 Mars  
Carnaval à l'Ecole de Juscorps

Mardi 08 Mai  
Vide Grenier sur le terrain de la Figère de Saint Martin de Bernegoue

Fin Juin  
Fête des Ecoles sur le terrain de football de Juscorps

Vendredi 06 Juillet  
Pétanque nocturne sur le terrain de la Figère de Saint Martin de Bernegoue





Il fait BIO dans mon assiette...

Les parents bénévoles qui composent l'association gèrent « le contenu de l'assiette » c'est à dire l'élaboration des menus, la gestion des commandes, la facturation des repas, la gestion des règlements.

L'AGC a le souhait depuis quelques années de proposer une cuisine de qualité en privilégiant les filières d'approvisionnement de proximité. La viande provient exclusivement de la Boucherie du petit fief à Aiffres, et le Fromage de chèvre de la Ferme du vieux chêne aux Fosses .

L'introduction des produits Bio se poursuit notamment sur les produits de base (Farine, sucre, huile, fruits secs ainsi que les céréales telles que pâtes riz quinoa lentilles). La boulangerie PILLET de Fors nous produit depuis cette année un pain certifié BIO .

L'objectif de l'AGC est de continuer à proposer des produits de qualité, d'augmenter progressivement la fourniture de produits issus de l'agriculture biologique, tout en tenant compte des contraintes matérielles, budgétaires et réglementaires.

Le bilan de l'année scolaire 2010/2011 :

- 23 668 repas ont été servis
- les tarifs ont été fixé à 2€ pour les enfants et 2,60€ pour les adultes.

L'AGC a une tâche fastidieuse mais capitale : encaisser le prix des repas consommés. Chaque euro versé est investi dans la qualité du repas de l'élève. Les négociations menées auprès de nos partenaires nous permettent d'équilibrer au mieux les comptes, compte tenu de l'augmentation continue du prix des denrées.

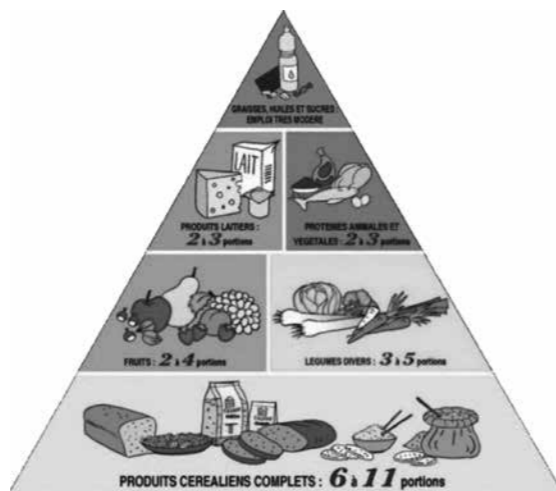
#### LA COLLABORATION DE TOUS EST CAPITALE !

Nous demandons à tous de payer les factures à la date indiquée, à défaut notre équilibre financier pourrait en être menacé. D'avance merci.

#### LE GEM-RCN Késako ?

Grâce au décret du 30 septembre 2011 relatif à la qualité nutritionnelle des repas servis dans le cadre de la restauration scolaire, la nutrition doit être considérée comme indispensable. La composition des menus en restauration scolaire sera désormais contrôlée et réprimée si elle ne respecte pas les grands principes du GEM-RCN. L'AGC n'a pas attendu la parution de ce décret pour appliquer les recommandations puisque depuis plus de 3 ans le plan alimentaire a totalement été revu avec le concours d'une diététicienne nutritionniste afin d'en appliquer les grands principes :

- s'assurer que l'eau est disponible à volonté,
- limiter le sel et s'assurer que les sauces ne sont pas en libre accès mais proposées en fonction des plats,



- limiter les produits trop gras et trop sucrés,
- privilégier les produits de saison, ainsi que des féculents à chaque repas,
- réintroduire des viandes dites nobles non hachées

#### Les projets :

L'AGC souhaite alléger les tâches administratives notamment en se dotant d'un logiciel permettant de gérer plus facilement la facturation, le pointage des encaissements, les relances. L'objectif est également d'opter au maximum vers une communication par mail afin d'avoir une meilleure réactivité et surtout de limiter les impressions papier.

Avis aux compétences et aux bonnes volontés !

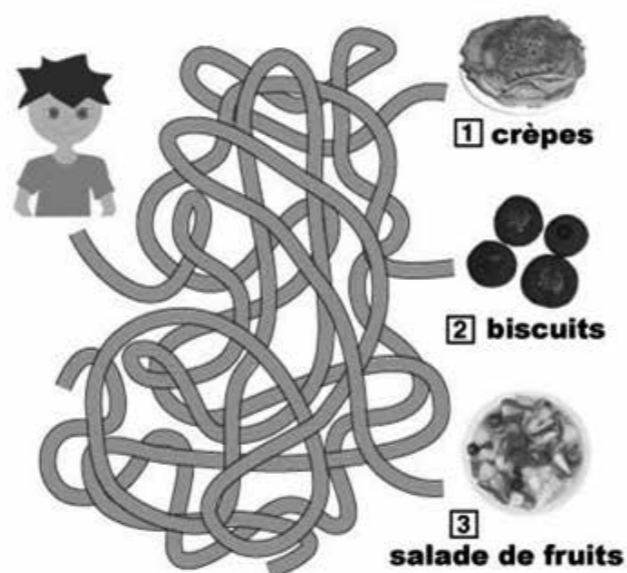
Un projet de décoration de la cantine est en cours avec la collaboration d'une étudiante en art plastique.

L'AGC a besoin de parents bénévoles et motivés. Si vous vous sentez impliqués vous pouvez nous rejoindre ou tout simplement nous contacter pour toutes informations utiles : n'hésitez pas !

[ag-cantine@orange.fr](mailto:ag-cantine@orange.fr)

#### Et si on jouait ?

#### Le dessert de Nino



Association  
Rurale  
Bernegouéenne de  
Réflexion sur  
l'Environnement

#### 2011 Année importante pour notre Association

Le 22 Mai repas champêtre sur le terrain de la Figère pour fêter ses 20 ans.

#### L'ARBRE c'est quoi ?

Pour les nouveaux habitants :

Réponse : c'est un groupe de personnes qui réfléchit et agit pour la défense de l'environnement et notre qualité de vie.

#### Nos grandes préoccupations

- La pollution du sol, de l'air et de l'eau
- Notre alimentation ; notre santé

**Question** : devons-nous continuer une agriculture intensive ; ou œuvrer pour une agriculture raisonnée donc plus saine ?

- Les déchets de plus en plus importants
- L'énergie de plus en plus chère et rare. Quelle énergie demain ?

Il est urgent de prendre conscience de tout cela et pensons à l'héritage pour nos enfants et aux générations futures.

**Vous êtes intéressés,  
venez en débattre avec nous.**

Le monde associatif œuvre et peut faire changer la « donne ».

#### Nos activités 2011

- Nourrissage des oiseaux pour l'hiver, fabrique et vente de pain de graisse.
- Veillée du 12 Février avec pour thème : photos-vidéo, débat de nos activités de l'année précédente et la convivialité...
- Le 22 Mai « les 20 ans de l'ARBRE » avec le repas champêtre à la Figère « le cochon grillé »
- Le 29 Juin 2011 Pique-nique de l'ARBRE au Clan de Saint Martin (journée ouverte à tous).
- Le 11 Septembre balade au crépuscule
- Le 26 Novembre Assemblée Générale de l'ARBRE à 18h30. La matinée fut consacrée au ramassage des déchets sur la partie sud de la commune.

#### Notre projet : « une naissance un arbre »

Avec le concours de la Région Poitou Charentes, et le partenariat de notre commune nous avons pu mener à bien ce projet. Notre dossier étant retenu par la Région, une subvention conséquente nous a permis de financer 80% des frais. Les travaux se sont déroulés en deux matinées : Le 19 mars et le 22 Novembre 2011. Les enfants nés et résidant à Saint Martin pour les années 2007 à 2011 avec leurs parents et grands-parents ont participé à la plantation de leur «ARBRE» au Clan de SAINT MARTIN ; Grand moment pour l'ensemble des participants.



Le 1er Décembre 2011 :

- Réunion du CA de l'ARBRE dont 2 membres nous ont rejoints lors de l'AG.

- A l'ordre du jour élection du bureau :  
Président : Christian RIVAULT  
Vice Président : Réjane TOUSSAINT  
Secrétaire : Marie José ROUILLON  
Secrétaire Adjointe : Lucette PIED  
Trésorière : Laurence BEAUMONT  
Trésorier Adjoint : Dominique BRENIER  
Membres : Michel ROUILLON, Jérôme CLARK, David CHIRON

#### En prévision pour 2012 :

- La veillée du 11 Février
- Sortie à Terrabotanica ANGERS le 29 Avril 2012
- Cochon Grillé le 10 Juin 2012
- La balade au crépuscule le 8 Septembre 2012
- L' A.G le 24 Novembre 2012

En discussion :

- Ramassage des déchets
- Marché nocturne
- Troc plantes

Pour nous contacter :

Christian RIVAULT Tél 05 49 26 40 76  
Réjane TOUSSAINT Tél 05 49 35 94 08





Association  
Terre de  
**ATS** Solidarité

« Une année bonne, et l'autre non » comme le chantait Jean FERRAT

Le journal communal permet, une nouvelle fois, à l'ASSOCIATION TERRE de SOLIDARITE, de se présenter aux habitants de SAINT MARTIN DE BERNEGOUE et de faire un premier bilan sommaire de ses activités passées et à venir.

L'association profite de cette opportunité pour remercier :

- La Municipalité qui met à sa disposition les «Jardins de BERNEGOUE» et ses locaux lorsque le besoin s'en fait sentir,
- Les jardiniers, les bénévoles et toutes les personnes (acheteurs réguliers ou non, sympathisants, médias, associations, artistes ...) qui à un titre ou à un autre ont bien voulu s'intéresser aux actions engagées par A.T.S.

Comme vous le savez, à la différence d'autres associations à caractère culturel ou sportif, A.T.S. vit quant à elle « au rythme des saisons » ... c'est essentiellement le produit de ses propres récoltes qui permet d'envisager sereinement ou non l'avenir !

2011 ... aura été une «bonne année» pour les récoltes; l'Assemblée Générale Statutaire du Vendredi 10 février 2012 - en soirée - à la Salle des Fêtes de SAINT MARTIN DE BERNEGOUE, nous le confirmera.

Quelques nouveaux bénévoles sont venus se joindre aux divers travaux du jardin (les bonnes volontés sont toujours les bienvenues !) actuellement, A.T.S. recense près de 90 adhérents, ce qui démontre l'intérêt croissant que les habitants de SAINT MARTIN et des communes voisines accordent au sérieux des productions d'A.T.S.

L'ASSOCIATION TERRE DE SOLIDARITE essaie, autour du thème du jardin, de créer de nouveaux événements ... en ayant invité, par exemple, en 2011, des peintres dans le cadre des journées du Patrimoine; d'autres idées sont en gestation.

#### Pour 2012

L'ASSOCIATION TERRE de SOLIDARITE, avec la participation des habitants de SAINT MARTIN DE BERNEGOUE et des communes voisines, avec le concours de ses adhérents, de ses bénévoles et de ses sympathisants, lance un APPEL A DONS ...en vue d'une VENTE DE SOLIDARITE qui se déroulera le SAMEDI 18 FEVRIER 2012 en la Salle des Fêtes de SAINT MARTIN DE BERNEGOUE.

Le budget des associations est souvent en équilibre précaire, d'où cette idée !



Le but de cette collecte et de cette vente ?

- Permettre à A.T.S. d'acquérir une balance homologuée et une structure fermant à clé pour y loger outils et récoltes.

Si vous voulez aider l'association, si vous êtes sensible aux actions menées tout au long de l'année par A.T.S., l'association sollicite toutes les personnes susceptibles de donner des objets devenus, pour elles, inutiles : jeux ou jouets, livres, revues, vieux papiers, disques vinyles, D.V.D., bibelots, tableaux, gravures, meubles, outils de métiers ou de jardin, vaisselle, vieilles broderies ou dentelles, cartes postales, timbres, cartes téléphones, vieilles factures, appareils électroménagers ... (sauf vêtements ) ... ou tout autre objet insolite.

Si vous souhaitez vous associer à cette vente, ce dont l'association vous remercie par avance, vous pouvez d'ores et déjà vous mettre en relation avec **Madame Ginette ROBERT (Contact téléphonique 06 12 53 72 23)** laquelle se chargera de regrouper les dons ... bien entendu, à l'issue de cette journée, A.T.S. ne manquera pas de vous en communiquer la recette obtenue grâce à votre seule générosité.

Pour terminer ce communiqué, une autre date à retenir sur vos agendas, celle du 22 AVRIL 2012 date des PORTES OUVERTES D'A.T.S. au «Jardin de Bernegoue». L'occasion pour tous, d'acquérir des plants de légumes et de fleurs.



#### AMICALE DES DONNEURS DE SANG DONNER SON SANG DONNER LA VIE

Le don du sang est primordial pour beaucoup de malades, mais malheureusement nous sommes toujours trop peu à faire ce geste, il faut juste donner un peu de son temps et tendre son bras. Nous avons tous un parent, un voisin, un ami qui, malade, a besoin de recevoir soit des globules, soit du plasma ou bien des plaquettes. Même si pour beaucoup le premier pas est difficile, on ne se sent pas concerné, on a peur de l'aiguille, je vous en conjure, venez nous rejoindre pour qu'en France il ne manque plus de sang.

Lorsque l'on est donneur, on éprouve une grande satisfaction et une joie immense à tendre son bras, juste quelques petites minutes; et ce geste suffit pour donner un espoir aussi immense à un ou à plusieurs malades, à leur familles ou amis.

Pour votre premier don, toute notre équipe de bénévoles membres de l'amicale sera là pour vous accueillir, vous soutenir et faire de ce bel engagement un souvenir inoubliable. . . Et pourquoi-pas nous rejoindre dans notre recherche de nouveaux donneurs....

Cette année, nous avons mis en place une structure pour permettre de confectionner un fichier des donneurs de plasma. Jusqu'à ce jour chacun donnait individuellement, mais maintenant à chaque collecte nous prenons des créneaux horaires de 3 ou 4 personnes. Mme Gabilly Valérie notre responsable en plasmaphérese est chargée de trouver de nouveaux candidats à ce don un peu plus spécifique qu'un don normal. Merci d'avance à tous ceux qui viendront nous rejoindre.

En cette année 2012, notre amicale fêtera ses 20 ans d'existence, nous serons heureux au cours de l'été de vous accueillir au château de la Voute à PRAHECQ autour d'un immense barbecue. Notre vide grenier est toujours prévu le jeudi de l'Ascension à PRAHECQ

Les collectes à la salle polyvalente de Prahecq auront lieu les:

- Mardi 6 mars en soirée
- Mardi 15 mai en soirée
- Mardi 31 juillet en soirée
- Samedi 6 octobre en matinée
- Samedi 15 décembre en matinée

En espérant vous retrouver lors de nos collectes ou à nos réunions si vous venez rejoindre notre conseil d'administration.

Daniel GOY, président de l'amicale.

## Eviedanse



#### La danse : un moment de pur bonheur !

un tourbillon de sensations, du plaisir, de la détente...

#### Tous les lundis soirs de :

18 h 45 à 20 h 15 pour la danse country  
19 h 00 à 20 h 00 pour débutants danse de salon  
20 h 30 à 22 h 00 pour la danse de salon

#### Que du bonheur à tous âges

Apprendre pour se faire plaisir...  
...Pour étendre son cercle d'amis

#### Alors pourquoi pas vous !!

#### Composition du bureau :

Président	Christian MOUSSARD
Vice-Présidente	Blandine MORIN
Trésorière	Brigitte GROUSSARD
Secrétaire	Sylvie TIMORES
Secrétaire-adjoint	Fabrice VILLARD
Animation-loisirs	Jean-Claude ROUET Frédéric BONNEFONT

**N'hésitez pas à prendre contact pour tous renseignements au 06 12 42 26 14**





L'activité majeure du Foyer rural fut encore cette année :

### LE THEATRE

Nous devons tout d'abord remercier les spectateurs qui nous font chaque année un plaisir immense en venant applaudir nos acteurs petits et grands. Cette année, nous avons accueilli avec grand plaisir de nouveaux jeunes qui ont débuté le théâtre avec grand succès. Gilles Membrard et Thomas Morin ont mis en scène ces jeunes, pour la grande majorité débutants, dans la pièce « La machine à rajeunir ». « La bonnetière de Mémé » (joli meuble !) était l'axe majeur de cette pièce agréablement interprétée par des adultes confirmés et habitués à nous donner un beau spectacle, et mise en scène par Mireille Trouvé, Annie Rivault et Sonia Lussiez. En 2012, nous verrons à nouveau débiter de très jeunes acteurs à qui nous souhaitons bonne chance.



### AIDE AUX PREMIERS SECOURS

Le Foyer a demandé à la Protection Civile d'organiser une formation aux premiers secours. 13 personnes ont pu profiter de cette formation de 2 après-midi bien remplies : 22 octobre et 5 novembre. Un certificat de compétence a été remis aux participants. L'ambiance de ces cours a été très studieuse et agréable. Nous renouvellerons cette formation en 2012 car nous recevons des demandes.



### APRES-MIDI DES ENFANTS

Nous avons décidé cette année de faire intervenir une troupe professionnelle pour amuser les enfants un après-midi. Nous avons choisi une pièce pour jeunes enfants « Les Tipioux ». Nous avons eu le plaisir de voir venir nos petits spectateurs bien nombreux pour assister au spectacle des Tipioux, ces petits oiseaux sans ailes, et profiter du goûter qui leur était servi.

### ACTIVITES REGULIERES

Ces dernières sont toujours :

- Le Club de l'amitié, lieu convivial où se réunissent régulièrement nos aînés
- L'Atelier Photo, toujours auteur de bien jolies photos qu'il compte vous montrer en juin 2012

### PERSPECTIVES 2012

Dans nos prévisions d'activité, figurent bien sûr le théâtre, l'exposition Photo, mais aussi une grande journée d'animation, une nouvelle formation aux Premiers Secours, une animation pour nos jeunes enfants. De tout cela vous serez informés en temps utile.

**N'hésitez pas aussi à nous proposer vos idées.**

L'Assemblée Générale du Foyer rural a eu lieu en octobre et n'a pas permis de retrouver de nouveaux membres du Conseil d'Administration qui a été reconduit à l'identique de 2011.



## Gymnastique Volontaire

Nous avons repris nos activités par 2 séances gratuites de découverte les 14 et 21 septembre 2011.

Les séances ont lieu le mercredi de 20 h 30 à 21 h 30 dans la salle du Foyer Rural et sont maintenues durant les vacances scolaires (à l'exception des vacances de Noël).

Nous comptons cette année 17 licenciées.

Planning des prévisions activités pour la saison 2011 / 2012 :

- step tous les premiers mercredis de chaque mois
- séances avec de nombreux accessoires : élastiband + cerceaux + bâtons + ballons + fitball + bracelets ...
- sortie bowling le 14 décembre 2011.

Le bureau  
Présidente : Nicole LAIDET  
Vice Présidence Chrystelle BELSIVI  
Trésorière : Carmen GOBIN  
Secrétaire : Anne MOYNE

Salutations sportives.  
Le bureau de la GV



Notre sortie de fin d'année : vélo rail à Chauvigny (86) le 19 juin 2011



## Les Lutins

L'association « Les Lutins » représentée par 20 assistantes maternelles agréées dont 5 de Saint Martin de Bernegoue, et leurs 52 enfants de 2 mois à trois ans se retrouvent en collectivité le lundi et le jeudi matin de 9h30 à 11h00 hors périodes scolaire à la MPT de Prahecq pour des activités manuelles, chants, jeux, éveil musical, éveil à la lecture, atelier cuisine, promenades et spectacles.



Présidente :

Gacougnolle Lysiane 4 allée des iris 79230 Prahecq  
tél. : 05.49.26.08.14 Port : 06.59.08.20.24

## Plaine de Courance Gymnastique

L'association propose des activités gymniques aux enfants de tout âge, en particulier aux plus jeunes puisque nous accueillons filles et garçons dès 2ans. En 2011-2012 le nombre d'élève s'est élevé à 35. Ce nombre est croissant depuis notre création il y a 2 ans.

L'encadrement des pratiquants est assuré bénévolement par Alice ARHIMAN (Educateur sportif diplômé d'Etat) et nous continuerons cette saison encore de travailler en collaboration avec la section enfant de l'association de GV de Aiffres. Comme l'an passé, les enfants présenteront un spectacle de gala commun pour le plus grand plaisir de tous. Celui-ci aura lieu le vendredi 29 Juin.

Nos créneaux pour 2011-2012 :

- Mardi 17h30-18h30 : Eveil et Ecole de Gym pour les 4-9 ans
- Mardi 18h30-19h15 : Baby Gym et Eveil pour les 2-5ans
- Créneaux pour les 2 ans et moins en cours de réflexion

### La Bébé Gym : 2 à 4 ans

Cette activité est destinée, cette saison, aux enfants nés en 2008 et avant. Orientée sur la relation parents-enfant pour des premiers pas guidés, elle contribuera à l'éveil du tout petit lors d'un parcours ludique.



### L'Eveil Gymnique : 5 à 7 ans

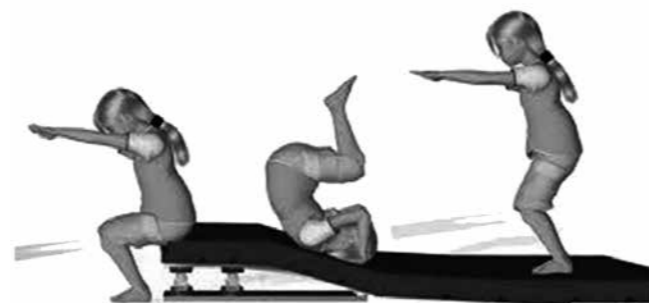
Cette activité permet l'acquisition des pré-requis sportifs grâce à des parcours de motricité, des exercices d'éveil et d'expression corporelle, le tout, dans une ambiance ludique et avec une approche pédagogique respectueuse des rythmes de l'enfant. Elle permet aux enfants de pouvoir intégrer avec une grande facilité l'école de gym mais également les différentes écoles de sport (foot, basket, hand, tennis, danse...)



### L'Ecole de Gym : dès 7 ans

Les enfants apprennent les éléments de base de la gymnastique et commencent à se mesurer au risque de l'acrobatie tout en étant sécurisés. Initiation aux pré-requis des activités gymniques, libre à eux de choisir, ensuite, la voie compétitive ou le loisir! Ils auront le plaisir de découvrir les agrès au fil de nos investissements.

Pour plus d'infos, contacter Alice ARHIMAN



(Educatrice) ou Patrice ETOURNAUD (Président)  
alice.arhiman@neuf.fr ou 06-28-20-25-87

## Traditions Médiévales

Les troubadours, jouteurs, écuyers, archers, teinturiers, épiciers, danseurs, forgerons, gueux et gueuses vous saluent bien bas, braves gens du fief de ST MARTIN DE BERNEGOUÉ;

Cette année encore, nous avons amusé le bon peuple poitevin à Bressuire, Cherveux, Benet et Brux où M. le Comte BERCHTOLD VON RORDORF nous a accueilli en son château d'Epanvilliers;

Message à ceux qui s'ennuient, qui dépriment, qui sont moroses, qui veulent bouger, nous les attendons,

Venez nous rejoindre, vous trouverez parmi nous une bonne ambiance.

Composition du bureau :

Président : Simon GARNIER  
Vice Président : Romaric BAIN  
Trésorière : Constance HENRY  
Trésorière adjointe : Julie COURTADIOU  
Secrétaire : Jeannie COURTADIOU  
Secrétaire adjointe : Caroline BAIN

Le président  
Simon GARNIER



Association loi 1901  
111 rue de la Mlonge  
79230 St martin de Bernegoue  
Téléphone: 05.49.26.40.93

### Pour contacter les Associations...

#### ACCA St Hubert

Daniel GOY : 05.49.26.00.18

#### ADMR

Brigitte GROUSSARD

#### AFN

Rémy ROBIN

#### AGC

Peggy MAINARD-BRARD : ag-cantine@orange.fr

#### APE

Carmen GOBIN et Anne Do SAUVAGET

#### ARBRE

Christian RIVAULT : 05.49.26.40.76

#### ATS

Ginette ROBERT : 06.12.53.72.23

#### Donneurs de Sang

Daniel GOY : 05.49.26.00.18

#### E Vie Danse

Christian MOUSSARD : eviedanse@laposte.net  
05.49.26.43.73

#### Foyer Rural

Réjane TOUSSAINT : 06.25.60.51.14

#### Gymnastique Volontaire

Nicole LAIDET : 05.49.26.43.84

#### Les Lutins

Lysiane GACOUGNOLLE : 05.49.26.08.14

#### Peuple d'Ici et d'Ailleurs

Bekir GUNES : 05.49.26.08.11. ou 06.07.24.52.44

#### Plaine de Courance Gymnastique

Patrice ETOURNAUD : alice.arhiman@neuf.fr  
06.28.20.25.87

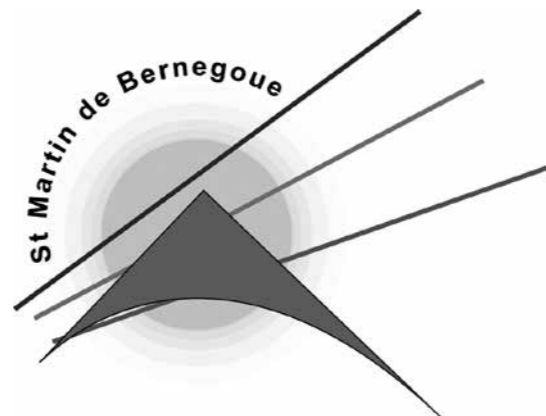
#### Traditions Médiévales

Simon GARNIER : 05.49.26.40.93

- 01 Vendredi 13 Janvier  
Don du sang - Assemblée G<sup>ale</sup>
- Samedi 28 janvier  
APE - Loto
- 02 Samedi 4 Février  
ACCA - Repas
- Vendredi 10 Février  
ATS - Assemblée Générale
- Samedi 11 Février  
ARBRE - Veillée
- 03 Samedi 17 Mars  
APE - Carnaval
- Samedi 24 Mars & Dimanche 25 Mars  
Foyer Rural - Théâtre
- Vendredi 30 Mars & Samedi 31 Mars  
Foyer Rural - Théâtre
- 04 Samedi 28 Avril  
ATS - Portes ouvertes
- 05 Mardi 1 Mai  
ACCA - Pétanque
- Mardi 8 Mai  
APE - Vide grenier
- Jeudi 17 Mai  
Don du sang - Vide grenier
- 06 Samedi 2 Juin  
E Vie danse - Assemblée Générale
- Dimanche 10 Juin  
ARBRE - repas
- Jeudi 14 Juin  
Réunion des associations
- Samedi 23 juin  
Gym plaine de Courance - Gala

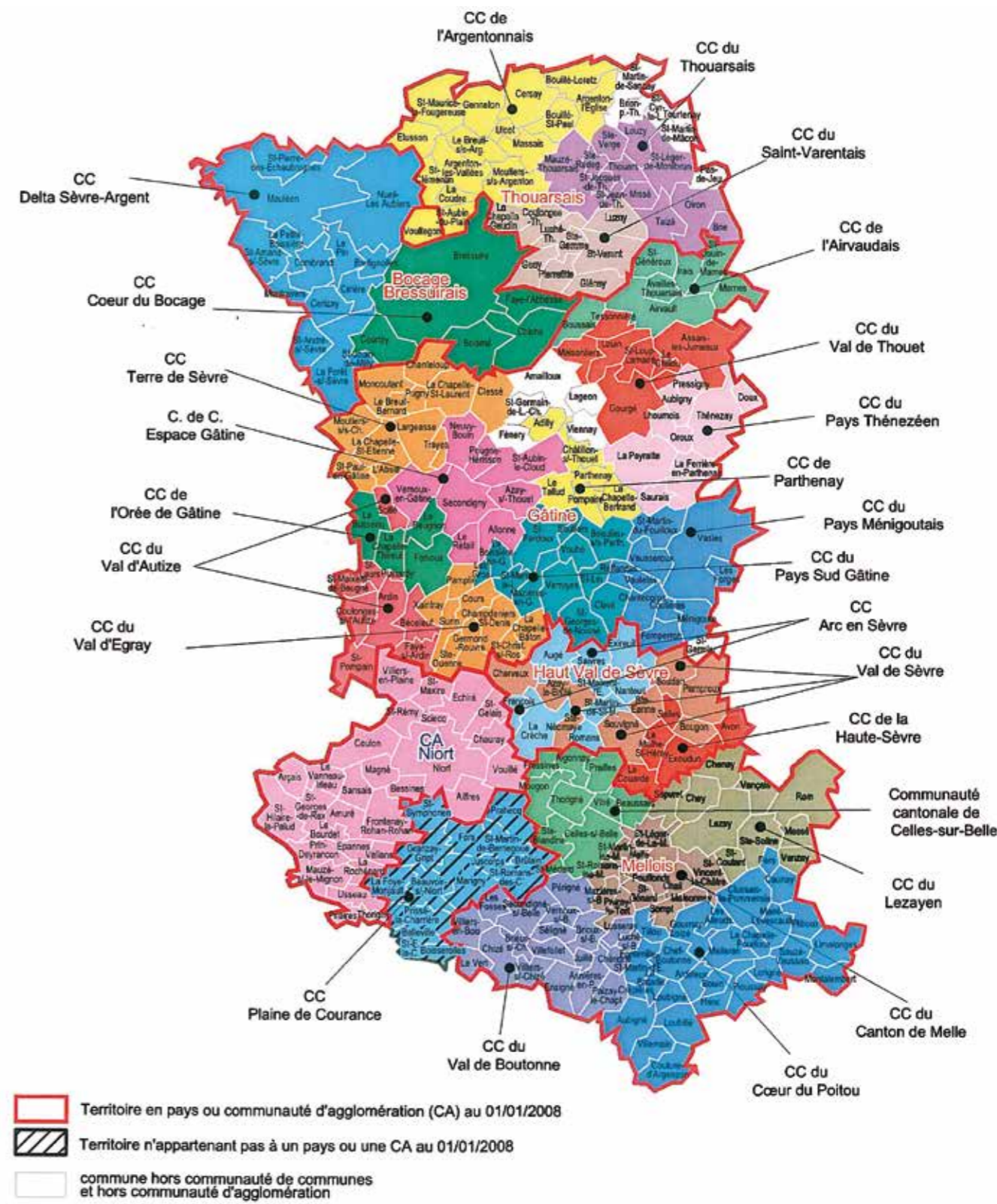
- Samedi 30 Juin  
APE - Fête des écoles
- Dimanche 26 juin  
ARBRE - fête des 20 ans de l'association
- Mardi 29 juin  
Gymnastique Volontaire - Assemblée G<sup>ale</sup>
- 07 Vendredi 6 Juillet  
APE - Concours de pétanque à la Figère
- Dimanche 8 Juillet  
ACCA - Fête champêtre
- 08 Samedi 25 Août  
E Vie Danse - Pique nique à La Figère
- 09 Dimanche 2 Septembre  
ACCA - Pétanque
- Samedi 8 Septembre  
ARBRE - Balade Nocturne
- 11 Samedi 24 Novembre  
ARBRE - Assemblée Générale
- 12 Dimanche 9 Décembre  
Repas des Aînés
- Samedi 15 Décembre  
Les Lutins - Spectacle de Noël

**Rappel**  
Le planning de disponibilités de la salle des fêtes doit être consulté au secrétariat de Mairie.  
Ne vous reportez pas à ce calendrier qui ne concerne que les manifestations des associations.



Mairie de Saint Martin de Bernegoue  
Tél. 05.49.26.48.60  
Fax. 05.49.26.03.21  
mairie.st.martin.de.bernegoue@wanadoo.fr

Communautés de communes, communautés d'agglomération et pays des Deux-Sèvres au 1er janvier 2008



Source : Préfecture des Deux-Sèvres

© IAAT 2008

0 20 km

